

Quoique l'éducation, au Canada, relève principalement des provinces, le gouvernement fédéral assume la responsabilité directe de l'éducation des autochtones, des enfants du personnel des Forces armées, ainsi que des détenus des établissements pénitentiaires.

Écoles destinées aux jeunes Indiens et Inuit

L'éducation des enfants indiens inscrits et des jeunes Inuit relève du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord (AIN) dont le ministre est autorisé à administrer des écoles destinées aux enfants autochtones et peut également assurer à ces derniers l'accès à des établissements dirigés par les bandes ou, encore, à des établissements provinciaux ou privés. Au cours de l'année scolaire 1987-1988, le gouvernement fédéral possédait et administrait quelque 123 écoles situées dans des réserves indiennes. Bien que le ministre décide des questions ayant trait, par exemple, aux bâtiments, aux programmes, à l'inspection et à l'enseignement, plus de 262 conseils de bande ont géré leurs propres écoles au cours de cette année-là. Les bandes ont de plus en plus tendance à prendre en main le fonctionnement de leurs écoles, initiative que le gouvernement du Canada appuie et encourage.

Au Canada, environ la moitié des enfants autochtones fréquentent des établissements publics provinciaux. Le gouvernement fédéral rembourse aux provinces les frais de scolarité des élèves, y compris, parfois, une partie des dépenses en capital des écoles.

Écoles réservées aux enfants du personnel du ministère de la Défense nationale

Le ministère de la Défense nationale (MDN) administre des écoles destinées aux enfants du personnel militaire stationné au Canada et à l'étranger.

Au Canada, chaque base militaire possède son propre conseil scolaire et ses écoles dont le programme est conforme à celui de la province où l'école est située. La supervision et l'inspection de ces écoles sont assurées par les autorités provinciales. Près de 11 000 enfants du personnel des Forces armées fréquentent les 50 écoles du MDN au Canada, tandis que les établissements publics en reçoivent 4300. Les neuf écoles du MDN en Europe (sept en Allemagne, une aux Pays-Bas et une en Belgique) comptent 3800 élèves.